CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E25126** **VALABLE JUSQU'AU** **16/12/2026**

ÉDITÉ LE 05/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1997

Raison sociale : A MAAD PEINTURE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 10/09/2020

Capital : 26 400

8 RUE GUSTAVE SERRURIER
76620 LE HAVRE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE HAVRE 1997 B 131

Siret : 411 549 322 00021

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 228690 OB

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000021634591504

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000021634591504

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Téléphone : 02 35 54 04 24 **Fax :**

Portable : 06 87 43 49 66

Responsabilité légale :
LECROQ BENOIT PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : contact@maadpeinture.fr

Effectif moyen : 17 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 967 037 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6112	Peinture et ravalement (Technicité confirmée)	17	10/12/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.